

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	20 <sup>ème</sup>
Nom de site	PHILIDOR	Numéro	7510059550
Adresse du site	81, rue de la plaine	Hauteur	R+9 (28.20m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	26/01/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	30/01/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	26/03/2024

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 120°, 210° et 350°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 2 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+10 (33m)
Estimation	<b>3G/4G/5G (2100):</b> 120° < 3V/m - 210° < 1V/m - 350° < 1V/m <b>5G (3500) :</b> 120° < 3V/m - 210° < 1V/m - 350° < 1V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	3G/4G/5G : 30.62m pour les antennes à faisceaux fixes <b>5G: 31.62m pour les antennes à faisceaux orientables</b>		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/5G NR2100 et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500
Zone technique	Création de la zone technique autoportante au niveau de la terrasse.

**Date :**

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Collège Lucie Faure	40 rue des Pyrénées, 75020 Paris	9m	NON	51.72m	0.02
Happy Zou Grands Champs	72 rue des Grands Champs, 75020 Paris	21 m	NON	101m	0.02
École élémentaire pyrénées	40 rue des Pyrénées, 75020 Paris	10m	NON	51.72 m	0.07
École maternelle des maraîchers	31 rue des maraîchers, 75020 Paris	7 m	NON	51.72 m	0.25
Crèche Crescendo Maraichers	29 Rue des Maraichers, 75020 Paris	15m	NON	76m	0.14
ÉCOLE MATERNELLE Loubavitch	74 rue des Grands Champs, 75020 Paris	21 m	NON	85m	0.14
Crèche Halte-garderie	40 Rue des Maraichers, 75020 Paris	15m	NON	115m	0.071
Service de garde d'enfants à domicile	3 Rue Frédéric Loliée, 75020 Paris	20m	NON	100m	0.018



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

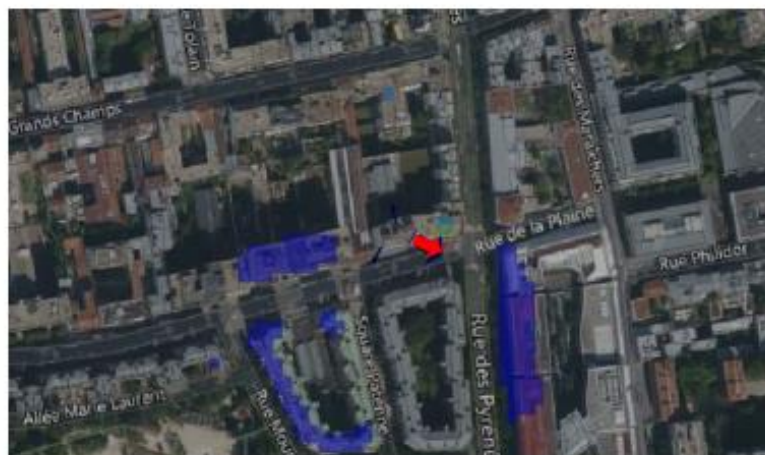
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 120°	Azimut 210°	Azimut 350°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	25.5 m	30.5 m	31.5 m

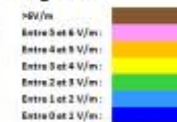
**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

i. Azimut 120°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Légende



## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

### ❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 120°	Azimut 210°	Azimut 350°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	25.5 m	30.5 m	31.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

### ii. Azimut 120°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



#### Légende

>40 V/m	
Entre 5 et 6 V/m	
Entre 4 et 5 V/m	
Entre 3 et 4 V/m	
Entre 2 et 3 V/m	
Entre 1 et 2 V/m	
Entre 0 et 1 V/m	

## Vue des Antennes Avant/Après

### Avant travaux



### Après travaux





## Vue des Azimuts

Azimut 120° :



Azimut 210° :



Secteur 2 Azimut 350° :

